

MARCHES PUBLICS DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES

**ÉTUDE DE PROJET DE RESTAURATION DE LA
CONTINUITE ECOLOGIQUE DU MOULIN DE LA
PLAINE A RHUIS (60)**

Avis d'Appel Public à la Concurrence (A.A.P.C)

Procédure adaptée conformément aux articles L2123-1 et R2123-1 et suivants du code de la commande Publique

Objet de la consultation :

Le présent marché a pour objet de confier au prestataire retenu l'étude de projet de restauration de la continuité écologique du ru de Rouanne au droit du moulin de la plaine à Rhuis. L'étude aboutira à la proposition d'un scénario partagé au stade projet permettant la réalisation des travaux de restauration.

Personne publique :

Syndicat Mixte Oise-Aronde (SMOA)

Pouvoir adjudicateur :

Monsieur le Président du SMOA

Contact :

DESCHAMPS Sébastien

Directeur

sebastien.deschamps@smoa.fr

03 44 09 65 00

Conditions de remise des offres :

20 mars 2024 à 12h00

ZAC du Valadan n°18, route de Roye
60 280 CLAIROIX

Partenaire financier :



1 – NOM ET ADRESSE DE L'ORGANISME QUI PASSE LE MARCHÉ : SYNDICAT MIXTE OISE-ARONDE

Président : M. Philippe MARINI

- ZAC du Valadan n°18, route de Roye
- 60 280 CLAIROIX
- 03 44 09 65 00

2 – PROCEDURE

Procédure adaptée conformément à la réglementation en vigueur.

3 – INTITULE ET OBJET DU MARCHÉ

ÉTUDE DE PROJET DE RESTAURATION DE LA CONTINUITE ECOLOGIQUE DU MOULIN DE LA PLAINE A RHUIS (60)

Démarrage prévisionnel de la mission : printemps 2024

- Durée du marché : 8 mois

4 – CARACTERISTIQUES DE LA MISSION

Le présent marché a pour objet de confier au prestataire retenu l'étude de projet de restauration de la continuité écologique du ru de Rouanne au droit du moulin de la plaine

5 – DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES

Le **20 mars 2024 à 12H00**, par voie électronique sur le profil d'acheteur du SMOA à l'adresse suivante <https://www.marches-securises.fr>. Les renseignements techniques et administratifs peuvent être obtenus auprès du SMOA : jean-christophe.bulot@smoa.fr - 06 35 88 33 77

6 – JUSTIFICATIFS À PRODUIRE À L'APPUI DE L'OFFRE

Le dossier de consultation sera remis gratuitement à chaque candidat qui en fait la demande. Le dossier de consultation est envoyé en un seul exemplaire au mandataire du groupement. Il est rappelé que le ou les signataires doivent être habilités à engager le candidat.

L'offre devra contenir les éléments prévus dans le Code de la Commande Publique (DC1, DC2 et ATTR11) et un mémoire technique comportant les éléments suivants dans le but d'évaluer les capacités professionnelles, techniques et financières du candidat :

- Note méthodologique détaillée apportant les précisions demandées dans le C.C.T.P.
- Moyens techniques : composition de l'équipe et compétences (CV)
- Planning prévisionnel détaillé de la mission
- Devis détaillé reprenant les éléments techniques du C.C.T.P. et ses annexes

Le Maître d'Ouvrage se réserve le droit de rejeter l'offre si l'une des pièces demandées ci-dessus est absente.

7 – CRITERES D'ATTRIBUTION DU MARCHÉ

Le pouvoir adjudicateur attribuera le marché au candidat qui a présenté l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée selon les critères suivants :

- **Mémoire technique : 60 % décomposé comme suit**
 - 50 points : moyens humains dédiés (qualifications et compétences en matière d'études similaires) et matériels mis en œuvre, le mode opératoire et la pertinence de la méthodologie employée pour l'atteinte des objectifs de l'étude.
 - 10 points : planning prévisionnel détaillé.
- **Prix des prestations : 40 %**